

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18060 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR pour l'égalité

L'apartheid social de La Réunion ignoré

La situation économique et sociale de La Réunion est « plus grave qu'en France hexagonale », a introduit Maurice Gironcel, lors d'une conférence de presse de son parti, le PCR. Alors pourquoi George Pau-Langevin est-elle partie « sans dire un mot des inégalités » à La Réunion ?



Lors du 8e Congrès du PCR, l'abolition de l'apartheid social était un des mots d'ordre. (Photo Toniox)

Les déclarations de Manuel Valls sur l'« apartheid territorial, social, ethnique qui s'est imposé à notre pays » a touché les secrétaires généraux du PCR, pour qui la situation réunionnaise doit également être prise en compte. Ainsi, le Premier ministre a expliqué que « lors des Trente Glo-

rieuses, ils ont fait venir des travailleurs venant d'Afrique, pour les accueillir ils ont construit hâtivement en périphérie des banlieues des citées », a précisé Maurice Gironcel. Des citées dépourvues d'aménagement, d'espace de vie, et qui sont « aujourd'hui décriées ». « Dans de telle condition, les générations successives n'ont pas pu

s'intégrer ».

En dépit de la contestation sur les mots employés par Manuel Valls, « personne n'a nié l'existence de véritable ghetto, l'intégration des populations a été un échec, pour les premiers arrivants et leurs descendants », a expliqué Maurice Gironcel. Pour ce dernier, le constat est clair : « c'est le résultat de la

persistance des inégalités et d'un traitement différencié », dans ce cas « que dire de la société réunionnaise ».

68 ans d'inégalités

Dès 2013, lors du 8e congrès du Parti Communiste Réunionnais, les 5,6 et juillet à Sainte Suzanne, « le PCR a dénoncé l'apartheid social que subit La Réunion », à travers ses inégalités et ses différences de traitement. À la différence de la France, « ce n'est pas depuis 40 ans, mais depuis 68 ans à La Réunion », lors de la promulgation de la loi du 19 mars 1946.

« Le Premier ministre dit que face à cet apartheid, il veut défendre la citoyenneté à l'intégration, ce qui ne veut plus rien dire parce que les personnes ont la nationalité française », a indiqué ce dernier.

Un paradoxe qui soulève de nombreuses questions à la fois en France, mais à La Réunion, où l'apartheid social est apparu lorsque le gouvernement de 1946 décide l'intégration de l'île. De fait, les lois n'étaient pas mises en vigueur en l'état mais par décret, découlant la plupart du temps à des exceptions, comme les allocations

familiales, le FASO (les enfants percevaient la moitié de leur allocation pour la cantine scolaire).

Dès lors, « on a continué à différencier les catégories de travailleurs et de citoyens quel que soit le gouvernement. Depuis 68 ans, on a institutionnalisé les inégalités », à travers divers dispositifs comme la sur-rémunération. La situation « s'est aggravée dans le temps avec la poussée démographique qui fait dire à l'Insee que les inégalités sont les plus grandes de France et que notre département est Hors Norme ».

Débattre pour changer les choses

Dans un tel contexte, « comment en finir avec l'apartheid social à La Réunion ? ». « Ces questions doivent hanter l'esprit des responsables, notamment des politiques réunionnais. Parce que s'ils ne posent pas la question, alors comment peut-on parler librement de société harmonieuse et vanter le vivre ensemble. Il y a une sorte d'hypocrisie qui devient difficilement supportable », a expliqué Maurice Gironcel.

Pour ce dernier, « on a tous le devoir de régler ces problèmes, il y va

de la cohésion sociale de notre société. C'est la première étape pour un véritable vivre ensemble, qui ne sera plus un mot mais une réalité face aux problèmes de La Réunion ».

Raison pour lesquelles, le PCR propose quatre mesures principales : lutter contre les monopoles, élargir les sources d'approvisionnement dans la zone indioocéanique, agir sur les prix, à partir d'un coût identique de la vie pour tous, attribuer une prime de vie chère pour les plus bas revenus. Le PCR appelle au débat, que « les politiques arrêtent de simplement constater la situation mais d'échanger pour trouver des solutions ».

Céline Tabou



Yvan Dejean, Camille Dieudonné et Maurice Gironcel ont donné la position du PCR suite à la visite de la ministre des Outre-mer dans notre île.

Edito

Après la victoire contre l'apartheid sud-africain, la lutte pour l'égalité à l'échelle du monde

Dans un message à ses camarades de la Fédération des étudiants universitaire, Fidel Castro donne son point de vue sur le récent rapprochement survenu entre Cuba et les États-Unis. Les présidents Raul Castro et Barack Obama avaient pris simultanément la parole pour annoncer une rupture avec 50 ans d'affrontements. Il a été question de rétablissement des relations diplomatiques. Pour sa part, Obama allait soumettre au Congrès américain des propositions pour lever le blocus de Cuba. Aux États-Unis, ce blocus fait en effet partie de la loi. Ces annonces s'étaient concrétisées immédiatement par un échange de prisonniers.

Dans son message, Fidel Castro revient tout d'abord sur la poignée de main entre Raul Castro et Barack Obama aux funérailles de Nelson Mandela, « combattant émérite et exemplaire contre l'Apartheid, qui était ami d'Obama. »

Il revient sur la lutte victorieuse menée aux côtés de l'Angola contre l'armée sud-africaine de l'apartheid, qui contribua à la chute du régime raciste.

« Le gouvernement d'Afrique du Sud, avec les plus grandes ressources financières de ce continent, possédait des armes nucléaires fournies par l'État raciste d'Israël, en vertu d'un accord entre celui-ci et le président Ronald Reagan qui l'autorisa à remettre les dispositifs pour l'utilisation de telles armes pour frapper les forces cubaines et angolaises qui défendaient la République populaire d'Angola contre l'occupation de ce pays par les racistes. De ce fait, on excluait toute négociation de paix alors que l'Angola était attaqué par les forces de l'apartheid, l'armée la mieux entraînée et équipée du continent africain.

Dans une telle situation, il n'y avait aucune possibilité de solution pacifique. Les efforts incessants pour liquider la République populaire d'Angola, pour la saigner systématiquement avec la puissance de cette armée bien entraînée et équipée, fut ce qui déterminait la décision cubaine de frapper un grand

coup contre les racistes à Cuito Cuanavale, une ancienne base de l'OTAN que l'Afrique du Sud tenta d'occuper à tout prix.

Ce pays arrogant fut obligé à conclure un accord de paix qui mit fin à l'occupation militaire de l'Angola et à l'Apartheid en Afrique.»

S'appuyant sur ce fait, le responsable cubain donne alors sa position vis-à-vis des discussions avec les États-Unis.

«Je n'ai pas confiance dans la politique des États-Unis et je n'ai pas échangé un mot avec eux, sans que cela signifie, tant s'en faut, un rejet d'une solution pacifique des conflits ou des dangers de guerre. Défendre la paix est un devoir de tous. Toute solution pacifique et négociée aux problèmes entre les États-Unis et les peuples, ou n'importe quel peuple d'Amérique latine, qui n'implique ni la force ni l'emploi de la force, devra être traitée selon les principes et les normes internationales. Nous défendons toujours la coopération et l'amitié avec tous les peuples du monde et, parmi eux, ceux de nos adversaires politiques. C'est ce que nous réclamons pour tous. »

Fidel Castro soutient la position du gouvernement cubain et rappelle un principe : «les graves dangers qui menacent aujourd'hui l'Humanité devraient céder le pas à des normes compatibles avec la dignité humaine. Aucun pays n'est exclu de tels droits. »

C'est un appel à amplifier la lutte contre les inégalités à l'échelle du monde, pour que tous les êtres humains puissent bénéficier de l'égalité des droits avec comme point de départ la victoire contre l'apartheid.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le PCR et le séjour de George Pau-Langevin

Une visite ministérielle sans but

Au cours d'une conférence de presse, les secrétaires généraux du Parti Communiste Réunionnais, Camille Dieudonné, Yvan Dejean et Maurice Gironcel, se sont demandés « quel a été le but de la visite de Georges Pau-Langevin » à La Réunion.

Pour le PCR, la visite de la ministre des Outremer n'a rien apporté de plus pour résoudre les problèmes de La Réunion. Pour prouver leur questionnement, ils ont mis en exergue plusieurs points essentiels, qui auraient mérité selon eux, une déclaration de la part de la ministre.

Parmi lesquels, la crise du BTP, l'avenir de la filière canne, le problème des mutations dans la Police Nationale et les propos de Manuel Valls, Premier ministre, sur l'existence d'un « apartheid territorial, social et ethnique ».

Des incertitudes persistent sur la canne

Ce dernier a évoqué le problème des planteurs de canne, qui « attendaient une réponse claire sur les engagements faits par François Hollande, en août dernier ». Lors de sa visite à Bois Rouge, le chef de l'Etat avait annoncé une dotation de 38 millions d'euros pour soutenir la filière.

A son arrivée à Saint-Pierre, il avait assuré que « nous nous engagerons aux côtés des planteurs afin de garantir l'avenir de la filière canne ». Un engagement réitéré auprès des parlementaires, dans un courrier révélé par le sénateur Paul Vergès, dans lequel François Hollande assurait « la conduite d'une politique active de soutien de la filière canne et à la diversification de production constitue également une priorité ». Cependant, malgré les multiples déclarations du Président, la ministre George Pau-Langevin est restée silencieuse, « les planteurs n'ont eu aucune assurance. L'incertitude demeure », a déploré Yvan Dejean. Pour ce dernier, « si l'incertitude avait été levée, nous aurions eu des nouvelles de la convention canne 2015-2021 ».

Ce document signé entre l'ensemble des acteurs de la filière canne encadre les engagés respectifs des parties et fixe le prix de la canne. Or « on n'a rien, alors que la

convention a pris fin le 31 décembre 2014 », ce qui laisse les planteurs dans un flou total mais surtout des difficultés à « se projeter », a expliqué le secrétaire général du PCR.

D'ailleurs, ce dernier a déploré l'inaction de la ministre pour la filière canne, car les autorités mauriciennes sont parvenues à signer un contrat avec les compagnies françaises Cristal Union et anglaise British Sugar, qui achèteront chaque année 230 millions de tonne de sucre, qui sera vendu sur le marché européen, comme le sucre réunionnais.

« George Pau-Langevin n'a rien dit alors qu'elle sait ce qui se passe », a indiqué Yvan Dejean. Pour ce dernier, elle aurait « pu trouver les moyens de garantir l'achat de la canne réunionnaise ».

Des sujets ignorés

Yvan Dejean a évoqué la crise du BTP à La Réunion, qui menace l'activité des entreprises ainsi que des milliers d'emplois. En effet, la chute de l'investissement public, qui représente 85 % de l'activité, a entraîné de nombreuses pertes. Pour 2014, elles montent à 300 millions d'euros de pertes. D'ailleurs, entre 2012 et 2014, la filière BTP a vu son chiffre d'affaires passer de 1,3 milliard à 0,9 milliard, laissant craindre la disparition de 3.000 emplois et 450 entreprises.

Cette crise a poussé l'ensemble des acteurs à écrire aux élus pour leur demander un appui, afin d'exiger de l'Etat « le déblocage immédiat d'un fond d'urgence de 600 millions d'euros par an pour revenir à un cadre d'investissement de 2.000 €/habitant indispensable à la sauvegarde de l'emploi et à la construction du plus peuplé des DOM qui comptera 1 million d'habitants dans 10 ans », note le courrier retransmis par la FEDOM. Avec la tenue le 30 janvier d'une « réunion spéciale », « il n'y a eu aucune réponse de la ministre pour sortir de la crise », a indiqué Yvan Dejean. Concernant la régionalisation de

l'emploi, le chef de l'Etat avait assuré des avancées dans le domaine des mutations, pourtant les associations Nou Lé Kapab (AJFER) et GPX974 ont dénoncé le recul fait par le gouvernement et notamment le député Patrick Lebreton, missionné sur la question. « On constate que la ministre n'a pas évoqué le problème ».

Enfin, Yvan Dejean a évoqué les déclarations de Manuel Valls, Premier ministre : « un apartheid territorial, social, ethnique s'est imposé à notre pays ». « Le Premier ministre l'évoque pour la France, pourquoi Georges Pau Langevin n'a pas dit un mot sur les inégalités à La Réunion », qui sont les plus fortes de la République.

Pour ce dernier, « qu'en est il de l'apartheid social et les inégalités à La Réunion ? Il n'y a pas eu un écho de la situation économique et sociale de La Réunion » de la part de la ministre, a dénoncé Yvan Dejean. Pour le PCR, la visite de la ministre des Outremer n'aura eu aucun but, mais la question demeure « pourquoi est-elle venue ? », sachant qu'elle n'a fait aucune annonce pour répondre aux problèmes réunionnais.

Pour le PCR, il est clair que la visite de la ministre est un mystère. Mais il est surtout « consternant de voir que les responsables ne prennent pas en compte les vrais problèmes de La Réunion. Les ministres passent et ne voient pas la réalité. C'est inquiétant pour La Réunion », a déploré Camille Dieudonné. Pour cette dernière, « les ministres viennent, ils peuvent agir, mais ils ne prennent pas en compte ce qui se passe ».

Céline Tabou

Catastrophe naturelle au Malawi

Appel pour une aide urgente

L'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a déclaré mercredi qu'elle travaille étroitement avec le gouvernement du Malawi sur un plan de réponse de 16 millions de dollars américains visant à protéger les paysans des intenses inondations qui ont détruit des champs et des habitations, emporté des troupeaux et des récoltes et menacé la sécurité alimentaire dans ce pays de l'Afrique australe.

« L'échec dans la réponse rapide aura des conséquences durables », a mis en garde la représentante de la FAO au Malawi, Mme Florence Rolfe.

« Des familles touchées par des inondations risquent de ne rien récolter ou très peu cette année, les exposant à une insécurité alimentaire dès le tout début de la saison agricole et mettant en péril les progrès réalisés pour réduire l'insécurité alimentaire au Malawi », a-t-elle déclaré.

Le gouvernement du Malawi espère que son plan va aider les paysans affectés à reprendre les chemins

des champs pour récolter de la nourriture lors de la saison agricole, et la FAO a promis de travailler en étroite collaboration avec eux et de leur donner du riz, du maïs, de la patate, du niébé, des semences potagères et des boutures de manioc de cycle court pour un repiquage urgent.

Au même moment, les familles locales ont besoin d'un nouveau bétail pour assurer des apports en protéines animales et les installations d'irrigation doivent être réparées avant la saison sèche pour assurer la production alimentaire.

Un nombre incalculable de chèvres

et de poulets ont péri lorsque les eaux ont augmenté à une vitesse imprévue, tandis que le bétail restant est exposé à un risque élevé d'épidémies.

Le Malawi est régulièrement frappé par des inondations et des sécheresses, ce qui exige chaque année des réponses d'urgence de taille variable.

Les inondations de cette année ont provoqué le déplacement de plus de 170.000 personnes, tandis que près de 116.000 ménages ont perdu leurs récoltes et leurs bestiaux.

Santé

L'UA salue les progrès dans la lutte contre Ebola

Alors que les organisations de la société civile font part de leurs inquiétudes par rapport au respect des engagements, l'Union africaine (UA) a salué mercredi les efforts de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone, les trois pays touchés par l'épidémie d'Ebola, où « la situation s'améliore depuis ces derniers jours ».

« Le nombre de cas enregistrés journalièrement a baissé dans ces trois pays et surtout au Liberia qui a enregistré plus de progrès dans la lutte contre la maladie virale », a indiqué mercredi, le commissaire chargé des Affaires sociales auprès de l'Union africaine, Mustapha Sidi-Kaloko.

Les tendances en cours montrent des perspectives positives dans ces trois pays – Liberia, Guinée et Sierra Leone – les plus touchés par le virus, a-t-il déclaré, indiquant que « ils seront sous peu déclarés libres d'Ebola ».

« Nous avons appris que selon les informations reçues, le Liberia allait bientôt atteindre un point où ils pourront faire la même annonce », a déclaré M. Kaloko aux journalistes, lors d'une conférence de presse tenue en marge du 24e sommet de

l'UA.

Le département de M. Kaloko dirige les efforts de l'UA dans la lutte contre la maladie d'Ebola et s'attèle à mobiliser le soutien à travers le continent et au-delà en faveur des pays touchés.

L'UA a mis sur pied différentes approches pour canaliser des fonds et un appui technique en faveur des trois pays les plus touchés. Dans cet ordre d'idées, l'UA envisage de lancer un « Fonds de solidarité pour Ebola », a annoncé M. Kaloko.

Plus de 9.000 décès

Cette déclaration intervient au moment où plusieurs organisations de la société civile soulignent que l'UA

doit s'atteler à assurer le respect des promesses faites par différents pays.

Le Fonds de l'UA pour Ebola sera lancé vendredi, deuxième jour du Sommet de l'UA qui va regrouper les leaders des 54 Etats membres pour la première de leur réunion bi-annuelle en 2015.

L'UA a déjà mobilisé des centaines d'agents médicaux venant des pays membres et les a déployés dans les trois pays dans le cadre de la mission de soutien de l'UA contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

La pire épidémie du virus Ebola en Afrique a enregistré plus 9.000 décès en un an, créant un problème majeur de santé dans les trois pays touchés en Afrique de l'Ouest et à travers le monde.

C'en est trope !

Au seuil du secret : le cycle des Maternités

Chacun a en tête les révélations qu'entraîna le décès du néo-impressionniste Georges Seurat, l'ami des années parisiennes de Charles Angrand.

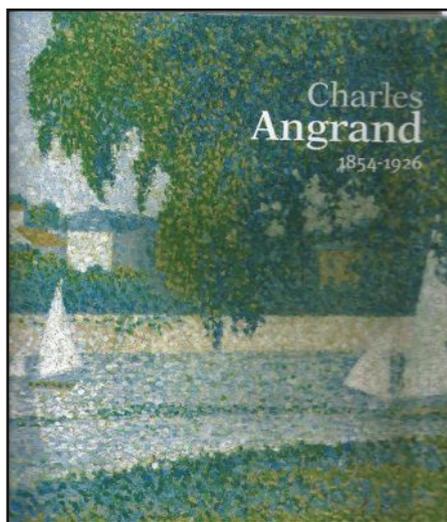
Il décède, rapporte l'encyclopédie, « subitement à l'âge de 31 ans des suites d'une angine infectieuse. Sa famille découvre à cette occasion qu'il entretenait depuis plusieurs années une liaison avec Madeleine Knobloch, de qui il avait eu un fils, Pierre Knobloch, né le 16 février 1891 ». Madeleine Knobloch était modèle, Seurat l'avait rencontrée en 1889, lors de l'exposition des XX à Bruxelles. Elle était repartie avec lui s'installer à Paris. Lucie Cousturier, dans l'ouvrage qu'elle consacre au père du divisionnisme, assure que Seurat « se montrait aussi peu expansif avec sa mère, normalement tendre, avec qui il prenait ses repas de chaque jour, qu'avec ses amis intimes. » Coquiot confirme : ce n'est qu'à la disparition de son camarade que Charles Angrand découvrit la double vie que celui-ci avait menée, ce que Fénéon, semblait-il, infirme : Seurat aurait tenu dans la confidence deux de ses amis : Signac et Angrand.

Pierre Angrand, spectateur des derniers moments de la vie de son oncle, relate : « Durant sa maladie dont il savait l'issue inéluctable, [Charles Angrand] rangea lentement ses papiers personnels, repassant ainsi le cours de son existence ; il détruisit les lettres qui avaient trait à sa vie intime, garda sa correspondance de famille, et celle qu'il avait échangée, pendant trente années (1896-1926), avec Cross, Luce et Signac. »

Cette volonté d'effacement portant sur ce qui avait trait à sa vie privée va de pair, nous en sommes persuadés, avec une volonté d'indiquer graphiquement les convictions qui perçaient à travers les choix de sa vie intime. Autrement dit : ce que Charles Angrand ne disait pas, ce qu'il ne pouvait pas dire, il n'eut de cesse de le représenter. C'est de ce pied-là aussi qu'il faut regarder l'œuvre et en déceler les intentions.

La liste des dessins destinés à la galerie Durand-Ruel, rue Le Pelletier, communiquée par l'artiste à Signac dans la lettre de février 1899, nous en dit beaucoup à ce titre. L'ordre est rigoureusement le même que celui qui figure au catalogue de l'exposition : crayon Conté, « 1. Ma Mère », « 2. Enfant endormi », « 3. Enfant à

table », « 4. Enfant sur le sein de sa mère », « 5. Enfant sur les genoux de sa mère », « 6. Enfant embrassant sa mère ». Pour être exact, ces « enfants » sont des bébés ; le motif du nourrisson est un motif non seulement crucial mais central, nous l'avons dit.



Charles Angrand (1854-1926), catalogue du Musée de Pontoise, rédacteurs : Robert L. Herbert, François Lespinasse, Adèle Lespinasse, éditions Somogy.

La notice du Musée d'Orsay propose l'identification du n°2, l'« Enfant endormi », comme étant l'« Antoine endormi » de ses collections sur lequel est porté au motif, contiguement, « ANTOINE » en majuscules. Analyse pertinente qui fait qu'il est aisé de mettre la main sur son pendant, de mêmes dimensions (62 X 48), le n°3 de la liste, « Tête d'enfant » qui figure au sein de la collection du Art Institute of Chicago, crayon Conté sur lequel est porté, d'une facture identique, un bébé incliné sur une assiette, elle-même penchée du fait qu'il y plonge maladroitement son bras. La scène est toute entière prise dans ce regard amusé et tendre de l'artiste. Cette « tête d'enfant » correspond au 3e numéro de la liste produite par Angrand et porte, de manière analogue à l'« ANTOINE » du Musée d'Orsay, un « EMMANUEL ».

Se basant sur les productions au crayon Conté sur lesquels sont inscrites des indications en lettres capitales, nous pouvons aisément identifier les dessins 4 et 5, à savoir : « Enfant sur le sein de sa mère » et « Enfant embrassant sa mère » comme étant les 2 œuvres graphiques conservées au Musée du Petit Palais de Genève, de mêmes di-

mensions (81 X 61), qui mentionnent respectivement : « MATERNITE » et « ETREINTE MATERNELLE ».

Sous « MATERNITE », halo ovoïde d'une mère penchée donnant le sein à son nourrisson est dessiné le motif correspondant à l'appellation 4, « Enfant sur le sein de sa mère » ; quant au numéro suivant, « Enfant sur les genoux de sa mère », il est inutile de préciser qu'il s'agit d'une « ETREINTE MATERNELLE ».

Nul embarras pour remonter au premier numéro, puisque est porté en lettres capitales claires sur fond sombre, à l'instar des autres dessins de l'ensemble, un « MA MERE », un crayon Conté de la collection du Musée d'Orsay.

Manque l'identification du dernier numéro – reste que cet ensemble remarquable de dessins sur lesquels sont ajoutés au motif des titres vaporeux, à peine lisibles, mystérieux, en harmonie avec le sujet, affûtant le regard, comme autant de réponses géométriques à l'arabesque des personnages, nous fait accroire, sitôt qu'on les a en tête, la valeur de ce qu'en écrivait Signac au moment de leur exposition (15 mars 1899) : « Ses dessins sont des chefs d'œuvre. Il est impossible d'imaginer plus belle disposition de blanc et de noir, plus somptueuses arabesques. Ce sont les plus beaux dessins de peintre qui soient, des poèmes de lumière, bien combinés, bien exécutés, tout à fait réussis. Et tout le monde passe devant sans se douter que ce sont des merveilles incomparables. Seule la propreté de l'exécution, la beauté du dégradé, détourne un peu l'attention des visiteurs, mais personne ne sent la beauté d'âme et le génie du grand artiste qu'est Angrand. Dans la presse on cite ses dessins, mais pas un critique n'a même essayé de les décrire et de signaler qu'on se trouve en présence de quelque chose de neuf et de grand ». La valeur de l'ensemble n'est pas comparable à ce que faisait Seurat, ni ce que faisait Redon, c'est en effet tout à fait « neuf et grand ». Signac parle à juste titre de « combinaison », nous évoquons un ensemble.

Au lieu des prénoms attendus, « Henri » et « Pierre », les neveux de l'artiste, le déchiffrement des lettres vaporeuses « Antoine » et « Emmanuel » contraints l'analyste à pister d'autres mystères encore.

Jean-Charles Angrand

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Un OGM* (organisme génétiquement modifié) est un organisme vivant dont le patrimoine génétique a été modifié par l'homme pour lui donner des nouvelles propriétés. Ceci permet de créer des organismes qui n'auraient jamais existé dans la nature... On les utilise dans beaucoup de domaines comme celui de la santé : de nombreuses bactéries ont été génétiquement modifiées pour exprimer des protéines virales entrant dans la composition des vaccins ou dans l'agriculture ce sont plus de 60 espèces qui peuvent être transformées.

* OGM : présentation simplifiée d' Anouck Hubert



La canne à sucre est la première production agricole mondiale.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -44-

La canne à sucre sous le coup de la menace OGM

Chaque année, la production mondiale de canne à sucre s'élève à 1,7 milliard de tonnes, ce qui représente plus de 4 millions de tonnes produites par jour et 54 kilos de canne à sucre par seconde. Ce qui représente également la première production agricole mondiale. Compte tenu de la mondialisation des OGM la canne ne pouvait pas rester à l'abri d'une telle menace – j'emploie à dessein le terme « menace » tout en sachant la polémique qui accompagne les OGM, pour certains salut de l'humanité, pour d'autres un danger à venir pour l'humanité et sa biodiversité. Ceux qui seraient intéressés par cette question peuvent aller sur leurs sites de recherche habituels. Ce que l'on peut constater, c'est que de plus en plus, la canne OGM gagne le sud et de plus en plus on peut écrire qu'ils n'apportent rien à la canne, à ses rendements, sa résistance aux insectes et aux maladies.

Quelques nouvelles du sud

Indonésie

En Indonésie, la Commission nationale de biosécurité, dans un avis publié en mai 2013, a conclu à l'absence d'impacts sanitaires et environnementaux de la canne

à sucre génétiquement modifiée (GM) pour être cultivée dans des conditions de stress hydrique [1]. Cette canne à sucre a été développée par trois entités : l'entreprise PT Perkebunan Nusantara, le Centre indonésien de recherche sur la canne à sucre et l'Université de Jember. D'autres avis sont attendus pour une autre canne à sucre GM (tolérant un herbicide), des maïs GM et des sojas GM. Sur base de ces avis, le gouvernement indonésien décidera de l'autorisation formelle ou non de ces PGM pour la culture.

Australie

L'autorité nationale australienne, a autorisé, le 11 novembre 2009, des essais au champ de canne à sucre transgénique [1]. Il s'agit plus précisément, pour la coopérative à l'origine de la demande, BSES limited, de planter jusqu'à 6 000 pieds de canne, modifiée pour tolérer des herbicides. Les lieux d'implantation des essais en champ d'une surface maximum de 26 hectares (par an) sont six stations d'expérimentation de BSES au nord-est de l'Australie, dans le Queensland, un des Etats qui cultive la canne à sucre. Ces essais sont autorisés de novembre 2009 à novembre 2015.

(à suivre)

Georges Gauvin

Oté

Konm in lasanblé inik pétèt !

Dann in pé mwin dé mwa ni sar voté, néna i prévwa klo péizaz politik la rényon i sar sanzé èk sa. O bout nou nora in nouvo lasanblé départmantal pou ranplass lo konsèy zénéral an plass. Konm i lé i konvyin pi i prétan. Zéléksyon lé prévi pou lo 22 èk lo 29 mars. Ni koné pa kosa va sorti boudikont é ni koné pa touzour zordi poukoué ni sar voté vik zordi ankor ni gnor kèl konpétans nora lo nouvo lasanblé. La fé in léspèss réform, pou fé antrot in pé lékonomi larzan. Vèy pa koman i nyabou ? I ranplass 49 canton déza la par 25 nouvo, rod pa koman la rodékoupé, in bout isi in bout la ba.

O liék an awar 25 éli so kou si ni rotrov a nou èk 50, dé zéli par kanton, in bononm èk in fanm pou respèk la parité. In bononm èk in fanm an titilèr, in bononm èk in fanm an sipléan, boudikont i fo kat po trouv lo kont. Ala koman ni sar fé lékonomi larzan pou vréman ! Sak lé la i réponn pi, konm lo systèm li dwa èt a bou d'souf pétèt. Défwa mi domand a mwin si ni marsh pa si la tèt èk tout so konplikasyon la. Koman ni pé artrouv a nou dan so lanboutéyaz ? Ant la kominn, lo lasanblé départmantal, lo konsèy rézyonal, la kominoté d'kominn, lo létat li minm.

Ni sar voté san konèt la konpétans lo nouvo lasanblé. Di kou nou minm ni koné pi èk ki ni kass lanbordir pou règ nout problinm, kisa na konpétans pou rèy nout shomaz, kisa na konpétans pou fé la kaz, kisa na konpétans pou lagrikiltir, kisa na konpétans pou kann, kisa na konpétans pou nout kiltir... Pétèt, in lidé ki vyin a mwin konm sa toudinkou, pétèt in léstati èk tout konpétans konm mwin la di la bon o, pétèt in naffer ki rogroupré tout konpétans, konm in lasanblé inik pétèt !

Justin